

Bon No: 001130040		1ere Gachée: 13:42 (1)		Date: 24/09/2026		reap220926092606		Zone: TRANSPORT TOI			
		Quantité: 5.00 m3		référence commande(2):				Véhicule:			
client: 411645		PEREZ CHRISTOPHE MULTI SE		25 RUE JEAN RENAULT 51520		P98		PUMI ISP			
chantier: 164504						P98		PUMI ISP			
		Courtisols		10 rue Clement Ader 06.31.88.91.86 51460 Courtisols		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier						RETOUR centrale	
13:30											
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure CL 0,40		consistance(7) Dmax	
RJB304A320		BPS				XF2				S4 20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0		C30/37			
appellation commerciale C30/37 XF2 S4 Dm20 CEM2 320											
Propriétés particulières spécifiées											
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE			
BARBOTINE CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE PUMI 2H M3 PUMI ECO-PARTICIPATION				F.STRUCTURELLES EA ISOSPHERE 5140 SPHRE 7200				NOM: signature du client:			
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:						signature:					

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1